



La Fédération des Industries Mécaniques

Prises de parole

N° 73 - Juin 2017

Ce document réunit les articles parus dans la presse dans lesquels la FIM est citée. Ils sont regroupés par thème. Nous avons mis en exergue certaines citations.

Au sommaire du mois de juin : Prises de position, Témoignages d'industriels, Conjoncture, Industrie du Futur, Juridique, Environnement et Formation.

Les articles sont disponibles sur demande auprès de la Direction de la Communication (agleyze@fimeca.org - 01 47 17 60 29).

Prises de position

L'industrie, c'est sans cesse une destruction créatrice

Bruno Grandjean, président de la FIM

« Difficile en effet de concevoir qu'assouplir les règles du licenciement puisse inciter à l'embauche. C'est pourtant bien la réalité, il suffit de regarder ce qui s'est passé chez nos voisins pour s'en convaincre. Si l'on ne peut pas divorcer facilement, on ne se marie pas. »

Capital - Juillet 2017

Témoignages d'industriels

Prélèvement à la source en sursis

Daniel-Lilian Matthey, DG de Magafor

« Depuis ce matin le PDG de Magafor respire. C'est effectivement un soulagement. C'était une usine à gaz, on n'était pas prêt du tout à se mettre dedans. Car gérer directement ce prélèvement de l'impôt à la source, dans 6 mois, au sein même de l'entreprise d'outillage aurait été compliqué. Il aurait fallu engendrer des formations et énormément de travail pour la mise en route puisque c'est un sujet que nous ne connaissons pas du tout aujourd'hui. Cela aurait été très compliqué à mettre en route dans les prochains mois. Adapter les logiciels de payes, expliquer à ses 160 salariés pourquoi leur net à payer, leur salaire diminuent... autant de complexités supplémentaires qui, même reportées d'un an n'arrangent pas le dirigeant. »

RTL - 6 juin 2017

Conjoncture

France : légère accélération de l'activité dans le secteur mécanique

Bruno Grandjean, président de la FIM

« Le secteur français de la mécanique, qui prévoit une croissance d'environ 2 % en 2017, enregistre actuellement une légère accélération de son activité. [...] On ressent une petite accélération, avec un niveau de confiance élevé qui se voit par l'investissement à un niveau fort. Cette accélération reste à confirmer, mais le taux d'utilisation des capacités de production commence à se rapprocher de ce qu'il était avant la crise. Le secteur connaît des tensions fortes sur les recrutements et un niveau élevé d'intérimaires, qui sont des signes de la dynamique actuelle de l'industrie française. [...] Nous attendons du nouveau gouvernement de la continuité dans les efforts faits sur la compétitivité coût avec des baisses des charges et des taxes de production. Nous avons besoin d'un quinquennat pro-compétitivité. »

AFP - 14 juin 2017

Nouvelles diverses en France

Bruno Grandjean, président de la FIM

« Le secteur français de la mécanique, qui prévoit une croissance d'environ 2 % en 2017, enregistre actuellement une légère accélération de son activité. Cette accélération reste à confirmer, mais le taux d'utilisation des capacités de production commence à se rapprocher de ce qu'il était avant la crise. »

Correspondance économique - 15 juin 2017

Retombées suite au communiqué « Une année 2016 positive pour la mécanique qui dépasse son niveau d'activité d'avant crise » (suite)

La mécanique du progrès

Bruno Grandjean, président de la FIM

« Selon la FIM, les industries mécaniques enregistrent un chiffre d'affaires de 123,8 milliards d'euros en 2016. Cette progression de près de 2 % par rapport à 2015 maintient la mécanique française au 6^{ème} rang mondial derrière la Chine, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et l'Italie. L'Union européenne reste le premier marché des industries mécaniques françaises. Les effectifs des industries mécaniques, premier employeur industriel de France, sont estimés à 619 000 salariés en 2016 (environ 20 % de l'emploi industriel). »

Machines Production - Mai/Juin 2017

2016 : une bonne année pour la mécanique

« Selon la dernière note de conjoncture de la FIM, l'année 2016 est positive pour la mécanique qui dépasse son niveau d'activité d'avant crise. Le chiffre d'affaires atteint 123,8 milliards d'euros en progression de près de 2 % par rapport à 2015. La conjoncture des principaux secteurs clients des industries mécaniques s'est nettement améliorée en 2016, faisant écho à l'augmentation des dépenses d'investissement de l'industrie manufacturière. Une tendance favorable quasi-générale. La croissance se poursuit notamment dans les filières aéronautique et automobile ainsi que dans le secteur de la chimie. Après avoir souffert de fortes baisses en 2015, le secteur de la construction est dans une phase de reprise. Les taux d'utilisation des capacités de production se sont redressés et se trouvent légèrement au-dessus de leur niveau de longue période (84,6 % dans l'industrie). Ce facteur, favorable à l'accroissement des dépenses d'investissement, se conjugue avec l'amélioration de l'outil de production notamment liée à la mesure de suramortissement qui a servi de véritable catalyseur et replace l'industrie française dans un cercle vertueux. La mécanique française demeure au 6^{ème} rang mondial derrière la Chine, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et l'Italie. »

CAD Magazine - Mai/Juin 2017

Industrie du Futur

En marche vers l'Industrie du Futur

Bruno Grandjean, président de la FIM et PDG de Redex

« Le succès de la transformation [chez Redex] s'explique par une réorganisation de l'usine en îlots de production, au sein desquels tous les salariés travaillent en équipe, avec un minimum de hiérarchie. Ces îlots se coordonnent entre eux grâce à des réunions très courtes. »

Sylvie Guinard, vice-présidente de la FIM et présidente de Thimonnier

« Nous utilisons la technologie informatique depuis quarante ans, mais je suis en train de moderniser les outils. Chez moi, il n'y a aucune série et aucun automatisme. Les robots ne me concernent pas. En revanche, je mets en place de l'impression 3D pour le prototypage rapide, des relations numérisées avec mes fournisseurs ou la réalité augmentée pour le commercial. Pour le pilier humain, j'ai suscité une envie de formations tous azimuts. Je voulais créer une appétence pour comprendre ce monde qui évolue. [...] Aujourd'hui est en train de naître quelque chose d'excessivement positif et constructif où chaque personne peut être un acteur à part entière. Il n'existe aucune route tracée. »

La Tribune Hebdo - 29 juin/ 19 juillet 2017

Juridique

La profession crée un « Comité de lutte contre la contrefaçon »

« La contrefaçon représenterait entre 8 et 10 % du marché de la mécanique. Encore ne s'agirait-il que de la partie émergée de l'iceberg. L'exposition « Faux Fuyons ! » organisée par la FIM et le Cetim, a été inaugurée fin mars dernier dans le but de sensibiliser tant les industriels que le grand public aux dangers de ce véritable fléau. L'occasion aussi d'annoncer la création d'un Comité de lutte contre la contrefaçon dans les industries mécaniques. »

Fluides & Transmissionsx2 - Mai/Juin 2017

FIM et Cetim renforcent leur lutte contre la contrefaçon

« La FIM et le Cetim rappellent que la contrefaçon représenterait entre 8 et 10 % du marché de la mécanique. Les deux instances ont organisé au printemps l'exposition Faux fuyons ! pour mobiliser et sensibiliser industriels et grand public aux dangers de la contrefaçon. La FIM et ses syndicats adhérents travaillent déjà aux côtés des autorités compétentes (douanes et Institut national de la propriété intellectuelle) via l'innovation, la traçabilité, les saisies. En outre, la Fédération a créé le Comité de lutte contre la contrefaçon dans les industries mécaniques, composé de syndicats, d'entreprises et d'experts. Ses missions : défendre et promouvoir des moyens technico-juridiques de lutte contre la concurrence déloyale dans la mécanique et développer des stratégies et des outils. Au programme : la sensibilisation des consommateurs et des distributeurs aux dangers sanitaires, des assureurs dans la prise en charge des risques, etc. »

Enjeux - Mai/Juin 2017

Environnement

La révision des arrêtés sectoriels

« Un peu plus de dix ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté du 30 juin 2006 réglementant la profession des technologies des surfaces, le ministère de l'Environnement a entamé des travaux de révision pour y intégrer les substances dangereuses dans l'eau. L'UITS (Union des industries des technologies des surfaces) et FIM ont suivi de près les travaux et ont participé aux différents groupes de travail. »

Traitements & Matériaux -Mai/Juin 2017

Formation

Dossier spécial formation continue

Bruno Grandjean, président de la FIM

« Les entreprises éprouvent parfois des difficultés à trouver des formateurs proches de leurs besoins, qui soient opérationnels et n'ont pas seulement dotés de connaissances livresques. »

Le MOCI - 29 juin/ 12 juillet 2017